

[Text]

loan limit of \$25,000, of which \$15,000 may be used for land purchases. Interest rates are determined in the same manner as the Farm Credit Corporation loans and at present the interest rate stands at 7½ per cent. This should read 8 per cent now.

Since 1945 1,419,093 loans have been made under this Act for a total of \$2.1 billion. Approximately 80 per cent of all loans granted under the F.I.L.A. have been for the purchase of agricultural machinery, the balance being for livestock, buildings and other improvements.

The foregoing we hope has emphasized the extent and importance of farm credit. Not too many years ago a viable farm unit had a reasonable value of \$40,000 to \$50,000.

Today, in most cases, that same farm unit has a market value between \$100,000 and \$150,000. This increase in value has in no way raised the net returns to the producer; in fact, due to increased inputs the farmer must make, he finds his net returns have declined.

We reiterate our concern over the recent interest rate increases, from 5 to 7½ per cent. That should read 8 per cent. This has created an additional burden to the farmer, especially those farmers in the low-range production bracket wishing to become more viable in order to retain the family farm.

To this end we recommend consideration be given to the establishment of either a special loan fund or government subsidization of interest rates above the 5 per cent figure.

Respectfully submitted, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Park and Mr. Stock. I am sure the members are pleased with the brief which you have presented. I know it does give rise to a lot of thought which I have no doubt will be indicated when we open the meeting for questions.

We will now receive the brief from the British Columbia Turkey Marketing Board, I presume delivered by Mr. Pratt.

Mr. E. B. Pratt (Chairman, British Columbia Turkey Marketing Board): Mr. Chairman, we have forwarded to this Committee copies of our briefs presented to the government in January of this year. It is not our intention in this presentation to be repetitious of items outlined in detail in these briefs. Further, one of your Committee

[Interpretation]

agricoles ont fixé la limite maximale des prêts à \$25,000, dont \$15,000 peuvent être utilisés pour l'achat de terres. Les taux d'intérêt sont déterminés de la même façon que pour les prêts consentis par la Société du crédit agricole et, en ce moment, le taux d'intérêt est de 7½ p. 100. On devrait dire 8 p. 100 à l'heure actuelle.

Depuis 1945, 1,419,093 prêts ont été consentis en vertu des dispositions de cette loi pour un total de 2,1 milliards de dollars. Environ 80 p. 100 de tous les prêts accordés en vertu de cette loi ont été faits à des fins d'achat d'équipement agricole, et le reste pour le cheptel, les bâtiments et d'autres améliorations.

Nous espérons que cela a réussi à vous montrer l'importance et la portée des crédits agricoles.

Il n'y a pas tellement longtemps, une unité agricole rentable avait une valeur moyenne de \$40,000 à \$50,000.

De nos jours, dans la plupart des cas, cette même unité agricole a une valeur marchande de \$100,000 à \$150,000. Cette augmentation de valeur ne s'est pas trouvée à augmenter le profit net du producteur, en fait, en vertu d'un apport accru que l'agriculteur doit faire, il s'aperçoit que ses bénéfices nets ont baissé. Le fait est que nous sommes vraiment préoccupés à la suite de cette augmentation de 5 à 7½ p. 100 et qui est maintenant 8 p. 100. C'est un fardeau additionnel pour les agriculteurs, surtout pour ceux qui se trouvent dans le secteur de production à faible rendement qui désiraient obtenir plus de rentabilité pour maintenir l'exploitation agricole familiale. A cette fin, nous recommandons que l'on songe à établir soit une caisse spéciale pour les prêts, soit une subvention du gouvernement avec un taux d'intérêt supérieur à 5 p. 100.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Park, et monsieur Stock. Nous sommes très heureux de la présentation que vous venez de faire du mémoire. Je sais que cela a déjà fait naître beaucoup d'idées qui seront exprimées sans aucun doute lorsque nous passerons à la période des questions.

Nous allons maintenant entendre le mémoire de l'Office de commercialisation des dindes, en Colombie-Britannique présenté par monsieur Pratt, je présume.

M. E. B. Pratt (président, British Columbia Turkey Marketing Board): Monsieur le président, nous avons envoyé des copies de notre mémoire au gouvernement en janvier de cette année et nous n'avons pas l'intention de répéter tout ce que nous avons indiqué en détail dans ces mémoires. De plus, un des membres de votre Comité a beaucoup d'années d'ex-